

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 23 novembre 1964)

M. Heinz Kneubühler, de Bleienbach, actuellement II^e adjoint, a été promu I^{er} adjoint du délégué aux possibilités de travail et à la défense nationale économique.

Le Conseil fédéral a réélu en qualité de membres du conseil de la fondation «Pro Arte» pour la période du 1^{er} janvier 1965 au 31 décembre 1968, MM. Emil Staiger, professeur de littérature allemande à l'université de Zurich, Zurich, président; Paul Sacher, chef d'orchestre, Pratteln, et Albert Schnyder, artiste-peintre, Delémont.

Le Conseil fédéral a nommé comme il suit les représentants de la Confédération dans les organes de l'entreprise d'améliorations foncières de la plaine de la Linth pour la période administrative du 1^{er} janvier 1965 au 31 décembre 1968:

Président de la commission administrative: M. Adolf Käch, ingénieur agronome, chef du département de l'économie publique, Lucerne.

Représentant du département fédéral de l'économie publique et vice-président de la commission administrative: M. Hans Meyer, ingénieur rural, chef de l'office fédéral des améliorations foncières, Berne.

Président de la commission d'estimation: M. Walter Steiner, ingénieur agronome, Zurich.

Suppléant du président de la commission d'estimation: M. Hans Fuchs, conseiller national et agriculteur, Willerzell.

Président de la commission de recours: M. Jörg Ursprung, juge cantonal, Aarau.

Représentant à l'office de contrôle: M. Hans Leist, chef de section I^a au contrôle fédéral des finances, Berne.

Le Conseil fédéral a réélu comme il suit les membres de la commission fédérale de météorologie pour la période administrative du 1^{er} janvier 1965 au 31 décembre 1968:

MM. Charles Borel, professeur, La Chaux-de-Fonds, président (jusqu'à la fin de 1965); Fritz Gassmann, professeur de géophysique à l'école polytechnique fédérale, Zurich, vice-président; Max Martin Bider, chef de la station d'astronomie et de météorologie de l'université de Bâle, Binningen; Otto Huber, professeur à l'université de Fribourg, Fribourg; Gottfried von Meiss, Zurich; Pierre Oguey, conseiller d'Etat, Lausanne; Max Schürer, professeur à l'université de Berne, Berne.

Le Conseil fédéral a réélu comme il suit les membres de la commission des cartels pour la période administrative de 1965 à 1968 :

Président : M. Leo Schürmann, conseiller national, juge cantonal, Olten.

Membres : M^{me} Erica Carrard, alliance de sociétés féminines suisses, Cully ; MM. Bernard Béguin, rédacteur en chef du « Journal de Genève », Genève ; Henri Deschenaux, professeur à l'université de Fribourg, Fribourg ; Otto Fischer, directeur de l'union suisse des arts et métiers, Berne ; A. Grübel, secrétaire du directoire de l'union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich ; Walther Hug, professeur à l'école polytechnique fédérale, Zurich ; E. Jaggi, professeur, président de la direction de l'union des coopératives agricoles de la Suisse orientale, Winterthur ; Waldemar Jucker, secrétaire de l'union syndicale suisse, Bremgarten près Berne ; Hans Merz, professeur à l'université de Berne, Muri près Berne ; Hugo Sieber, professeur à l'université de Berne, Muri près Berne ; William Vontobel, conseiller national, directeur de la fédération des coopératives Migros, Zurich ; André Vuilleumier, directeur de l'union suisse des coopératives de consommation, La Chaux-de-Fonds ; Hans Würzler, professeur extraordinaire d'économie politique à l'école polytechnique fédérale, Pfäffikon, et H.-P. Zschokke, directeur de la maison Geigy S. A., Bâle.

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission des membres actuels suivants de la commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture :

MM. G. Eugster, ancien conseiller national, Weinfelden ; A. Gutersonn, professeur, Berne ; H. Rudin, Bâle ; Jos. Vonarburg, Berne ; R. Gallay, Lausanne.

Ladite commission a été composée comme il suit pour la période administrative du 1^{er} janvier 1965 au 31 décembre 1968 :

Président : M. Jean-Louis Barrelet, député au Conseil des Etats, conseiller d'Etat, Neuchâtel.

Vice-président : M. Adolf Käch, conseiller d'Etat, Lucerne.

Membres : M. Pierre Arnold, membre de la délégation de l'administration de la fédération des sociétés coopératives Migros, Zurich ; M^{lle} Henriette Cartier, secrétaire de l'alliance des sociétés féminines suisses, Zurich ; MM. Chr. Clavadetscher, député au Conseil des Etats, président de la fédération suisse des producteurs de bétail de boucherie, (jusqu'à la fin de 1967), Dagmersellen ; P. Derron, président central de la société suisse des cafetiers et restaurateurs (jusqu'à fin 1965), Soleure ; O. Fischer, directeur de l'union suisse des arts et métiers, Berne ; B. Hardmeier, collaborateur économique de l'union syndicale suisse, Berne ; C. A. Hausamann, président central de l'union des associations d'employés de l'industrie métallurgique et d'électricité, Dübendorf ; E. Herzog, conseiller national, président de la

direction de l'union suisse des coopératives de consommation, Bâle; R. Juri directeur de l'union suisse des paysans, Brougg; O. Perret, avocat, directeur de la fédération suisse des importateurs et du commerce de gros, Bâle; W. Sollberger, directeur de l'union centrale des producteurs suisses de lait, Berne; J. Weber, député au Grand Conseil, président de l'union suisse des paysans, Rickenbach (SZ); G. Winterberger, secrétaire du directoire de l'union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich; A. Zeller, conseiller national, président du groupement suisse des paysans de montagne, Walenstadt.

Suppléants: M. W. Vontobel, conseiller national, sous-directeur de la fédération des sociétés coopératives Migros, Zurich; M^{lle} Marie-Louise Oettli, alliance des sociétés féminines suisses, Zurich; MM. H. de Gendre, ancien conseiller national, agriculteur, Villarsel-sur-Marly; E. Scherz, député, Gstaad; J.-P. Bonny, avocat, secrétaire de l'union suisse des arts et métiers, Berne; E. Schwab, secrétaire de l'union centrale des associations patronales, Zurich; W. Jucker, secrétaire de l'union syndicale suisse, Bremgarten près Berne; G. Casetti, secrétaire central de la fédération suisse des syndicats chrétiens nationaux, Berne; W. Gnaedinger, membre de la direction de l'union suisse des coopératives de consommation, Bâle; W. Neukomm, sous-directeur de l'union suisse des paysans, Brougg; Gaspard Cavallero, importateur de vins, Genève; O. Hess, conseiller national, président de l'union centrale des producteurs suisses de lait (jusqu'à la fin de 1967), Roggwil (TG); M^{me} F. Rüdlin-Meili, membre du comité directeur de l'union des paysannes suisses, Pfy; M. Marc Hodler, avocat, secrétaire de l'union centrale de l'industrie suisse des graisses, Berne; J. Chardonens, directeur de l'école cantonale d'agriculture, Posieux.

Experts permanents:

1. Experts généraux: MM. O. Howald, professeur, secrétariat des paysans suisses (jusqu'à fin 1967), Brougg; O. K. Kaufmann, professeur, Saint-Gall; E. Jaggi, directeur, président de direction de l'union des coopératives agricoles de la Suisse orientale, Winterthour; E. Ruchti, rédacteur du journal «Der Bund», Berne.
2. Experts spéciaux:
 - des questions laitières: M. O. Langhard, directeur de l'union suisse du commerce de fromage S. A., Berne;
 - des questions viticoles: M. M. Rochaix, directeur de la station fédérale d'essais agricoles, Lausanne.

Une subvention a été allouée au canton de Soleure pour une amélioration foncière, communes de Bibern, Hessigkofen et Tscheppach.

(Du 27 novembre 1964)

Le Conseil fédéral a constitué comme il suit la commission fédérale des recours en matière de douane pour la période administrative de 1965 à 1968:

Président: M. Joseph Plattner, juge fédéral, Lausanne.

Membres: MM. Charles Aubert, directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Genève, Genève; Giacomo Bernasconi, secrétaire de l'union syndicale suisse, Berne; Christian Chatenay, ancien juge au tribunal cantonal, Chalet-à-Gobet; Franco P. Ferrari, avocat et notaire, juge du district de Riviera, Biasca; Heinrich Homberger, délégué de l'union suisse du commerce et de l'industrie, Zurich; Louis Jeanrenaud, délégué de l'union suisse des paysans aux questions internationales, Brougg; Walter Kehl, secrétaire général de la direction de l'union suisse des coopératives de consommation, Bâle; Jean Marmier, juge cantonal, Fribourg.

Suppléant: M. Otto Fischer, directeur de l'union suisse des arts et métiers, Berne.

Le Conseil fédéral a réélu comme il suit pour la période administrative de 1965 à 1968 les membres de la commission pour les allocations anticipées aux Suisses victimes de la persécution nationale-socialiste:

MM. Maurice Jaccard, chef de section Ia au département politique, Berne (président); Henri Thévenaz, professeur de droit à l'université de Neuchâtel (vice-président); Willy Rufer, médecin en chef de l'assurance militaire fédérale, Berne; Georges Brunschwig, avocat, Berne; Pierre Freymond, avocat, à Lausanne; Laurenz Zellweger, avocat et notaire, Bâle; Eugen Staudt, ingénieur EPF, Winterthour.

Des subventions ont été allouées aux cantons suivants:

1. Bâle-Campagne: Pour un remaniement parcellaire de forêts, commune de Zunzgen.
2. Argovie: Pour un remaniement parcellaire de forêts, commune d'Effingen;
3. Thurgovie: Pour un remaniement parcellaire de forêts, commune de Wagenhausen;

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1964
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.12.1964
Date	
Data	
Seite	1233-1236
Page	
Pagina	
Ref. No	10 097 534

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.